

Réf: Dossier N° 082624

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIALLO ET ASSOCIES »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO BAOULE 2EME EXTENSION
DERRIERE LE CHATEAU D'ANGR, Lot 2009, Ilot 170

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 16/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIALLO ET ASSOCIES »

Objet : QUINCAILLERIE, DIVERS. L'ACQUISITION; LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES; L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX; LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE; LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE; ET GENERALEMENT; TOUTE OPERATIONS FINANCIERES; COMMERCIALES; INDUSTRIELLES; MOBILIERES ET IMMOBILIERES; SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO BAOULE 2EME EXTENSION
DERRIERE LE CHATEAU D'ANGR, Lot 2009, Ilot 170

Dirigeant(s) : M DIALLO MAMADOU MOUDJITABA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01314 du 24/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07650/GTCA/RC/2022 du 24/02/2022

